



Et si c'était vous?



EMPLOYEUR

Ville de Saint-Jérôme

Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social

10, rue Saint-Joseph

TYPE DE POSTE

Poste cadre

Temporaire

Contrat d'une durée de 2 ans

(R-657)

Affichage externe

HORAIRE

35 heures par semaine

Horaire de travail du lundi au vendredi.

RÉMUNÉRATION

De 88 693 \$ à 110 866 \$ annuellement

+ 11 % en compensation pour avantages sociaux!

Classe 4

DATES POUR POSTULER

Du 28 février au 15 mars 2024

vsj.ca/emplois

CHARGÉ DE PROJETS POLITIQUE CULTURELLE

Vous désirez faire carrière au sein d'une organisation qui a à cœur ses employés et qui prône les valeurs de respect, d'éthique, de leadership et de professionnalisme ? Faire partie d'une équipe dynamique où vous pourrez grandir et faire valoir vos compétences et votre leadership? Vous recherchez un environnement branché sur l'avenir, propice à la réalisation de vos aspirations? Nous avons des possibilités!

POURQUOI CHOISIR DE TRAVAILLER POUR LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Pour une vie équilibrée :

- ✓ Horaire flexible et possibilité de télétravail (selon la politique en vigueur);
- ✓ Conciliation travail-famille;
- ✓ Horaire de 4 ½ jours/semaine ;
- ✓ Congés payés durant le temps des fêtes (en plus des vacances annuelles!);

Pour prioriser votre santé et ton bien-être :

- ✓ Accès à un programme d'aide aux employés (PAE).

Pour votre futur :

- ✓ Salaires compétitifs et possibilités d'avancement de carrière;
- ✓ Et plus encore!

VOTRE RÔLE AU SEIN DE L'ORGANISATION

Sous la supervision de la direction adjointe du Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social, le chargé de projets est responsable de toutes les étapes de planification, d'organisation, de suivi et de rédaction de la nouvelle politique culturelle et des actions de développement qui en découleront.

MISSION ET OBJECTIFS

- Planifier la mise en œuvre et l'exécution des étapes de travail visant l'élaboration d'une politique culturelle dans le respect des étapes du Guide d'élaboration d'une politique culturelle municipale;
- Assurer la planification et la coordination des étapes du projet en collaboration avec les employés du service des loisirs, les autres services municipaux et les partenaires de la communauté;

- Contrôler la qualité des livrables;
- Planifier les besoins relatifs aux ressources humaines et matérielles requises pour réaliser la politique et coordonner les actions avec le service des finances;
- Gérer les coûts, les échéanciers, les ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre du projet;
- Gérer les services professionnels requis pour la réalisation des différentes étapes de réalisation de la politique culturelle;
- Planifier les réunions de suivi et produire les rapports requis;
- Assurer le lien avec les représentants du ministère de la Culture et des communications;
- Gérer les ententes et demandes de subvention en lien avec l'élaboration de la politique culturelle et de son plan d'action en cours et à développer;
- Établir avec le service des communications le plan pour la mise en œuvre de la politique;
- Toute autre responsabilité reliée à la gestion de projets.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Être titulaire d'un diplôme universitaire dans le domaine des arts, de la culture ou du patrimoine;
- Compter au moins cinq années d'expérience dans le domaine de la culture.

LE PETIT PLUS QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

- Posséder une expérience pertinente en gestion de projets et en élaboration de politiques culturelles municipales;
- Posséder un fort sens de la créativité et du leadership et une bonne capacité de mobilisation d'un milieu;
- Démontrer d'excellentes habiletés en gestion, en planification, en communication et en travail collaboratif;
- Faire preuve d'une bonne capacité d'analyse et d'identification de solutions efficaces;
- Maîtriser les compétences suivantes : approche-client, collaboration, orientation résultats, respect, sens du service public et éthique;
- Expérience pertinente en développement de partenariats événementiels et de diffusion culturelle.

VOUS AVEZ LE PROFIL RECHERCHÉ?

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature par le biais du site Web de la Ville de Saint-Jérôme (vsj.ca/emplois), en joignant obligatoirement leur curriculum vitæ ainsi qu'une copie de leur diplôme et de leur permis de conduire. Les candidatures doivent être déposées avant le **15 mars 2024, à 23 h 59**. Des tests pourraient être requis afin d'évaluer les capacités, les compétences et les connaissances des candidats.

ÉGALITÉ DES CHANCES

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, ces personnes peuvent nous faire part de leurs besoins particuliers en lien avec le processus de sélection pour l'emploi convoité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement.

Postulez à vsj.ca/emplois

